



Demande pour exonérer les gains d'un travail indépendant du Régime de pensions du Canada pour des raisons religieuses

Numéro de repère

01-08

Code de formule

H	A
09	10

Retourner à

2	9	7	5	0
11	12	13	14	15

Utilisez ce formulaire si :

- vous êtes un travailleur indépendant;
- vous demandez de ne pas avoir à cotiser au Régime de pensions du Canada (RPC) sur vos gains provenant d'un travail indépendant pour des raisons religieuses;
- vous êtes un membre d'une secte religieuse ou d'une partie d'une secte religieuse reconnue. Pour en savoir plus, allez à canada.ca/explications-rpc-ae et choisissez « Sectes religieuses et le Régime de pensions du Canada » ou téléphonez au **1-800-959-7775**.

Remplissez et envoyez-nous ce formulaire le (ou avant) 31 décembre de l'année civile en cours, si vous voulez que votre demande soit en vigueur à compter de cette année. Lisez les instructions à la page 2 pour savoir comment et où nous envoyer ce formulaire.

Inscrivez « exonération religieuse » à la droite de la ligne 310 de votre Annexe 1, Impôt fédéral, si vous produisez votre Déclaration de revenus sur papier. Cette ligne s'intitule « Cotisations au RPC ou au RRQ pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus. »

Déclaration du requérant

Nom (lettres moulées)

Prénoms et initiales

Nom de famille

Adresse (lettres moulées)

Aux soins de (s'il y a lieu)

A	/	S
---	---	---

Numéro, rue, case postale ou route rurale

Ville

Province Code postal

Date de naissance

Année	Mois	Jour

 État civil Célibataire Marié(e) Prénom du conjoint

Inscrivez votre numéro d'assurance sociale ou numéro d'identification temporaire Nom de famille du conjoint (cinq premières lettres)

1. Je confirme **tout** ce qui suit :

- Je suis un membre de _____
Nom de la secte religieuse ou de la partie d'une secte religieuse reconnue
- _____ Adresse de la secte religieuse ou de la partie d'une secte religieuse reconnue
- Code postal

et ce, depuis _____
Date (année-mois-jour)

- J'observe les principes et enseignements de cette secte religieuse ou de cette partie d'une secte religieuse et, je suis opposé à accepter des paiements de toute assurance publique ou privée en cas de décès, d'invalidité, de vieillesse ou de retraite.
- Je n'ai jamais été exonéré de cotiser au RPC sur mes gains provenant d'un travail indépendant pour des raisons religieuses.

2. Je demande de ne pas avoir à cotiser au RPC sur mes gains provenant d'un travail indépendant selon l'article 11 du Régime de pensions du Canada.
3. Je m'engage à aviser la Division des décisions RPC/AE, par écrit et dans les 30 jours, si je ne suis plus un membre de cette secte religieuse ou de cette partie et si je n'observe plus ses principes et enseignements.
4. Je reconnais que je peux obtenir une exonération seulement une fois au cours de ma vie. Si je demande de révoquer cette exonération dans le futur, mes gains provenant d'un travail indépendant ouvriront droit à pension au RPC à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit la date où j'ai avisé la Division des décisions RPC/AE.

Signature _____

Date (année-mois-jour) _____

Déclaration du représentant autorisé

Je suis le représentant autorisé de la secte religieuse ou de la partie d'une secte religieuse reconnue nommée à la page 1.
Je déclare que j'ai lu cette demande et que, au meilleur de ma connaissance et croyance, elle est vraie et exacte.

Nom du représentant autorisé (lettres moulées)

Numéro de téléphone

Signature du représentant autorisé

Date (année-mois-jour)

Numéro d'enregistrement de la secte religieuse ou de la partie d'une secte religieuse reconnue

Les renseignements personnels, incluant le numéro d'assurance sociale ou d'identification temporaire, sont recueillis pour l'application de l'article 11 du Régime de pensions du Canada (RPC). Ils peuvent être utilisés pour les fins de l'administration ou l'exécution du RPC et de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les renseignements peuvent être communiqués à d'autres organismes gouvernementaux, comme Emploi et Développement social Canada ou Services Canada, ou vérifiés par ceux-ci et vice versa, dans la mesure où la loi l'autorise. Le défaut de fournir les renseignements requis peut entraîner un retard ou un refus de traiter cette demande. Les renseignements personnels sont décrits dans Programme des décisions relatives au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi CRA PPU 070 et protégés selon la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les particuliers ont le droit d'accéder leurs propres renseignements et de les corriger ou les annoter, en cas d'erreurs ou d'omissions. Soyez avisé que vous êtes en droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada sur la façon dont nous traitons vos renseignements.

Comment et où envoyer ce formulaire?

Remplissez ce formulaire et télécopiez ou postez-le au Bureau des services fiscaux (BSF) dans votre province ou territoire de résidence d'après le tableau ci-dessous.

Provinces et Territoires	Numéros de télécopieur	Adresses des BSF
Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse Île-du-Prince-Édouard Terre Neuve et Labrador	902-426-3062	BSF Nouvelle-Écosse Division des décisions RPC/AE CP 638, succ. Centrale Halifax NS B3J 2T5
Québec	1-866-230-8786	BSF Est-du-Québec site de Chicoutimi Division des décisions RPC/AE CP 1660 Chicoutimi QC G7S 4L3
Nunavut Ontario	905-540-3143	BSF Hamilton-Niagara Division des décisions RPC/AE 55, rue Bay Nord Hamilton ON L8R 3P7
Alberta Manitoba Saskatchewan Territoires du Nord-Ouest	204-984-5164	BSF Winnipeg Division des décisions RPC/AE 325, Broadway Winnipeg MB R3C 4T4
Colombie-Britannique Yukon	604-658-8777	BSF Vancouver Division des décisions RPC/AE 9755, boul. King George Surrey BC V3T 5E1

Réservé à l'Agence du revenu du Canada

Code de mesure (1 = exonération, 2 = Révocation)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		30	
Année d'exonération au RPC (Les deux derniers chiffres de l'année dans laquelle l'ARC a reçu cette demande.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		31	32
Année de révocation de l'exonération au RPC (Les deux derniers chiffres de l'année qui suit l'année où le travailleur a notifié l'ARC.)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		33	34
Code de mise à jour de l'exonération (Laisser en blanc ou inscrire "E" pour une exonération du NAS)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
		35	